COMMUNE DE SALINELLES – DEPARTEMENT DU GARD

2025/183

ARRETE DU MAIRE N°17/2025
PORTANT AUTORISATION POUR LA MANIFESTATION APERITIF AUX HABITANTS ORGANISEE PAR LE COMITE DES FETES

Monsieur le Maire de Salinelles (Gard),

Vu la loi n°82-213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu la loi n°95-73 du 21 janvier 1995 d'organisation et de programmation relative à la sécurité et notamment son article 23, 1er Alinéa

Vu la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2212-1, L22.12-2 et L2212-5

Considérant la demande faite par le Comité des Fêtes de Salinelles, pour la manifestation : apéritif aux habitants.

ARRETE

Article 1 : Madame Marianne GREGOIRE, co-président du Comité des Fêtes de Salinelles, domiciliée 14 plan de la Croix à Salinelles 30250, est autorisée à organiser un apéritif aux habitants le mercredi 07 mai Mai 2025.

Article 2 : L'organisateur appliquera les prescriptions suivantes :

- Conserver le domaine public en parfait état pendant toute la durée e l'occupation.

Article 3 : La secrétaire générale de mairie, le demandeur et le commandant de la brigade de gendarmerie, ainsi que les agents habilités, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite : à l'association du Comité des Fêtes, M. le Préfet du Gard et la caserne de Pompiers de Sommières.

Fait à Salinelles, le 02 mai 2025

Le Maire,
M. Marc LARROQUE

MAIRIE DE SALINELLES R.F. (Gard)

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- cet arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes (30), 16 Avenue Feuchères, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telecours.fr

Envoyé en préfecture le 02/05/2025
Reçu en préfecture le 02/05/2025
Publié le 02/05/2025
ID : 030-213003064-20250502-172025AR-AI

COMMUNDE DE SALINELLES
14 PLAN DE LA CROIX – 30250 SALINELLES
04.66.80.33.26 – adresse mail : commune30@salinelles.fr
SIRET 21300306400010